

Module n°3 ORDRES DML & DDL

Auteur : Andrei LANGEAC Version 1.0 - 3 septembre 2004 Nombre de pages : 52



Ecole Supérieure d'Informatique de Paris 23. rue Château Landon 75010 – PARIS www.supinfo.com

Sommai re

1. MAN	TIPULATION DES DONNEES (DML)	5
1.1. In	NSERTION DES DONNEES	5
1.1.1.	La requête INSERT	5
1.1.2.	Insertion des nouvelles lignes avec des valeurs nulles	6
1.1.3.	Insertion de valeurs spéciales	6
1.1.4.	Insertion des dates	7
1.1.5.	La requête INSERT avec une sous-requête	7
1.1.6.	Utilisation du mot clé DEFAULT	8
1.1.7.	Création des scripts	8
1.1.8.	Copie depuis une autre table	8
1.2. N	MODIFICATION DES DONNEES	9
1.2.1.		
1.2.2.	Mise à jour de deux colonnes à l'aide d'une sous-requête	10
1.2.3.	Mise à jour des données d'une autre table	10
1.2.4.	Utilisation du mot clé DEFAULT	10
1.2.5.	J	
1.3. S	SUPPRESSION DES DONNEES	
1.3.1.		
1.3.2.	Suppression des données d'une autre table	11
1.3.3.	Les contraintes d'intégrité lors de la suppression	12
1.4. U	JTILISATION DU MOT CLE WITH CHECK OPTION DANS UN ORDRE DML	12
1.5. L	A REQUETE MERGE	13
1.6. P	PROCESSUS TRANSACTIONNEL	13
1.6.1.		
1.6.2.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
1.6.3.	r	
1.6.4.	Verrouillage	16
2. CRE	ATION ET MODIFICATION DES TABLES	17
	CREATIONS DES TABLES	
2.1.1.		
2.1.2.		
2.1.3.	·	
2.1.3.	*	
2.1.5.	· ·	
2.1.6.	**	
2.1.7.	7.5	
	MODIFICATION DES TABLES	
2.2.1.		
2.2.2.	*	
2.2.3.	\boldsymbol{J}	
2.2.4.	y .	
2.2.5.		
	SUPPRESSION DES TABLES	
	GESTION DES TABLES	
2.4.1.		
2.4.2.		
2.4.3.	<u>.</u>	
	UT DE CONTRAINTES	
-	QU'EST-CE QU'UNE CONTRAINTE	
	JTILISATION DES CONTRAINTES	
3.2.1. 3.2.2.		
1//	LA CAMITAINTA LIMITIE	//
	La contrainte PRIMARY KEY	

3.2.4. 3.2.5.	La contrainte FOREIGN KEYLa contrainte CHECK	
	ESTION DES CONTRAINTES	
3.3.1.	Ajout d'une contrainte	
3.3.2.	Suppression d'une contrainte	
3.3.3.	Désactivation d'une contrainte	
3.3.4.	Activation d'une contrainte	
3.3.5.	Les contraintes en cascade	
3.3.6.	Visualisation des contraintes	
4. CREA	ATION DES VUES	31
4.1. PF	RESENTATION	31
4.1.1.	Les objets de la base de données	
4.1.2.	Qu'est-ce qu'une vue	
4.1.3.	Pourquoi utiliser des vues?	
	ESTION DES VUES	
4.2.1.	Créer une vue	
4.2.2.	Récupération des données depuis une vue	
<i>4.2.3. 4.2.4.</i>	Modification d'une vue	
4.2.4. 4.2.5.	Suppression d'une vue	
	PERATIONS DML SUR UNE VUE	
4.3.1.	Règles d'exécution des opérations DML sur une vue	
4.3.2.	Utilisation de la clause WITH CHECK OPTION	
4.3.3.	Interdiction des opérations DML	
	ES VUES INLINE	
4.5. A	NALYSE TOP-N	38
5. AUTR	RES OBJETS	40
5.1. SI	EQUENCES	40
5.1.1.	Qu'est ce qu'une séquence	
5.1.2.	Créer une séquence	
5.1.3.	Vérification des séquences	41
5.1.4.	Les pseudo colonnes NEXTVAL et CURRVAL	
5.1.5.	Utilisation des séquences	
5.1.6.	Modifier une séquence	
5.1.7.	Supprimer une séquence	
	DEX	
	Qu'est ce qu'un index	
5.2.2.		
	Création d'un index	44
5.2.3.	Vérification des index	
5.2.3. 5.2.4.	Vérification des indexIndex basé sur une fonction	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme Supprimer un synonyme	44 44 45 45 45 45 46 47
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme Supprimer un synonyme FROLE D'ACCES DES UTILISATEURS	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme Supprimer un synonyme FROLE D'ACCES DES UTILISATEURS Qu'est ce qu'un privilège	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT 6.1. Li 6.1.1. 6.1.2.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme Supprimer un synonyme FROLE D'ACCES DES UTILISATEURS ES PRIVILEGES SYSTEME Qu'est ce qu'un privilège Les privilèges DBA	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme Supprimer un synonyme Supprimer un synonyme EROLE D'ACCES DES UTILISATEURS ES PRIVILEGES SYSTEME Qu'est ce qu'un privilège Les privilèges DBA Créer un utilisateur	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT 6.1. Lt 6.1.1. 6.1.2. 6.1.3.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme Supprimer un synonyme FROLE D'ACCES DES UTILISATEURS ES PRIVILEGES SYSTEME Qu'est ce qu'un privilège Les privilèges DBA Créer un utilisateur Les privilèges système accordés à un utilisateur	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT 6.1. Lt 6.1.1. 6.1.2. 6.1.3. 6.1.4.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme Supprimer un synonyme Supprimer un synonyme EROLE D'ACCES DES UTILISATEURS ES PRIVILEGES SYSTEME Qu'est ce qu'un privilège Les privilèges DBA Créer un utilisateur	
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT 6.1. Lt 6.1.1. 6.1.2. 6.1.3. 6.1.4.	Vérification des index Index basé sur une fonction Supprimer un index YNONYMES Qu'est ce qu'un synonyme Créer un synonyme Supprimer un synonyme FROLE D'ACCES DES UTILISATEURS ES PRIVILEGES SYSTEME Qu'est ce qu'un privilège Les privilèges DBA Créer un utilisateur Les privilèges système accordés à un utilisateur Accorder un privilège	44 45 45 45 45 45 47 47 47 47 48
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT 6.1. Lt 6.1.1. 6.1.2. 6.1.3. 6.1.4. 6.1.5. 6.1.6.	Vérification des index	44 45 45 45 45 45 47 47 47 47 48 48
5.2.3. 5.2.4. 5.2.5. 5.3. Sy 5.3.1. 5.3.2. 5.3.3. 6. CONT 6.1. Lt 6.1.1. 6.1.2. 6.1.3. 6.1.4. 6.1.5. 6.1.6.	Vérification des index	44 45 45 45 45 45 47 47 47 47 47 48 48 49

Ordres	DML	&	DDL
oi ai co		Œ	

1	/	50
4	/	24

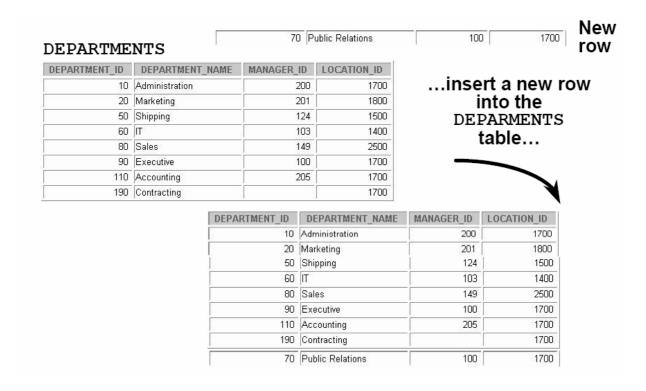
6.2.3.	Utilisation des mots clés WITH GRANT OPTION et PUBLIC	. 50
6.2.4.	Confirmation des privilèges accordés	. 51
	Retirer les privilèges	
	1 0	
63 LES	STIENS SYMBOLIOUE DE RASE DE DONNEES	ור

1. MANIPULATION DES DONNEES (DML)

1.1. Insertion des données

1.1.1. La requête INSERT

Cette requête permet d'insérer les données dans une table.



INSERT INTO nom_de_table
 [(column_name [, column_name] ...)]
VALUES (value [, value ...]);

[(column_name [, column_name])]	Permet de définir les colonnes dans lesquelles les valeurs seront insérées. Si l'insertion se fait dans toutes les colonnes cette clause sera retirée de l'ordre INSERT.
VALUES (value [,value]);	Permet de définir les valeurs à rajouter dans les colonnes de
	la table.

Lorsqu'on utilise un ordre **INSERT** avec la clause **VALUES**, une seule ligne est insérée dans la table. Si vous insérez une nouvelle ligne qui contient des valeurs pour chaque colonne, la liste de colonnes n'est pas obligatoire dans la clause **INSERT**. Cependant si la liste de colonnes n'est pas spécifiée, les valeurs doivent être entrées en respectant l'ordre par défaut des colonnes de la table.

Voici la structure de la table DEPT.

Nom	NULL?	Туре
DEPTNO	NOT NULL	NUMBER(2)
DNAME		VARCHAR2(14)
LOC		VARCHAR2(13)

Exemple:

```
SQL> INSERT INTO dept(deptno,dname,loc)
2 VALUES(90,'Sciences','Paris');
1 ligne créée.
```

Explication: Cette requête **INSERT** une nouvelle ligne dans la table *DEPT*

1.1.2. Insertion des nouvelles lignes avec des valeurs nulles.

Il existe deux méthode pour insérer les valeurs nulles.

Méthode	Description
Implicite	Ne pas mettre la colonne dans la liste
Explicite	Spécifier le mot clé NULL dans la liste des valeurs, spécifier une chaîne vide ('') dans la liste des valeurs pour les chaînes de caractères et dates.

Vous devez être sur que la colonne dans laquelle vous insérez les valeurs nulles ne possède pas la contrainte **NOT NULL**. Pour vérifier utiliser la commande **DESCRIBE** sur la table.

Méthode implicite:

```
SQL> INSERT INTO dept(deptno,dname)
2 VALUES(5,'Implicite');
1 ligne créée.
```

Méthode explicite:

```
SQL> INSERT INTO dept(deptno,dname,loc)
2 VALUES(6,'Explicite',NULL);
1 ligne créée.
```

1.1.3. Insertion de valeurs spéciales

Vous pouvez utiliser des fonctions pour insérer les valeurs spéciales dans la table.

Exemple:

```
SQL> INSERT INTO emp(empno,ename,hiredate)
2 VALUES(1,'Robert',SYSDATE);
1 ligne créée.
```

Explication: Cette requête ajoute une nouvelle ligne à la table EMP. Grâce à **SYSDATE** la date du jour est insérée dans la colonne *hiredate*

Vous pouvez alors vérifier que l'ajout a été effectué.

1.1.4. Insertion des dates

Si vous devez entrer la date dans un format autre que le format par défaut, (par exemple avec un siècle différent) vous devez utiliser la fonction **TO_DATE**

Exemple:

```
SQL> INSERT INTO emp(empno,ename,hiredate)
2 VALUES(1,'MIKE',TO_DATE('FEV 3, 1999','MON DD, YYYY'));
1 ligne(s) créée(s).
```

Explication: Cette requête ajoute une nouvelle ligne à la table *EMP*. La valeur stockée dans la colonne *HIREDATE* est 3 février 1999.

Exemple:

```
SQL> INSERT INTO emp(empno,ename,hiredate)
2 VALUES(1,'MIKE','03-FEB-99');
1 ligne(s) créée(s).
```

Explication: Dans cette requête la valeur qui sera insérée dans la colonne HIREDATE sera 2099.

Lorsque vous utilisez le formatage RR, le système fournit automatiquement le bon siècle.

1.1.5. La requête INSERT avec une sous-requête

Il est possible d'utiliser une sous-requête dans la clause **INSERT INTO** à la place du nom de la table. Le nombre de colonnes dans la clause **SELECT** de la sous-requête doit être identique au nombre de colonnes contenues dans la clause **VALUES**.

Exemple:

Vérification:

SQL> 2 3	SELECT FROM WHERE	empno,ename, emp deptno=30;	hired	ate,sal,job,de	eptno
EMPNO	ENAME	HIREDATE	SAL	JOB	DEPTNO
7521 7654 7698	ALLEN WARD MARTIN BLAKE TURNER	20/02/81 22/02/81 28/09/81 01/05/81 08/09/81	1250 1250 2850	SALESMAN SALESMAN SALESMAN MANAGER SALESMAN	30 30 30 30 30
	Taylor	07/06/99		ST_CLERK	30 30

1.1.6. Utilisation du mot clé DEFAULT

Grâce au mot clé **DEFAULT**, vous pouvez insérer la valeur par défaut définie sur la colonne. Si aucune valeur par défaut n'est définie, Oracle insère la valeur **NULL**.

Exemple:

```
SQL> INSERT INTO dept(deptno, dname)
3 VALUES (56, DEFAULT);
1 ligne créée.
```

1.1.7. Création des scripts

Vous pouvez utiliser des fichiers scripts dans les requêtes **INSERT**. Pour ce faire, vous devez utiliser les variables de substitution.

Exemple:

```
SQL> INSERT INTO dept(deptno,dname,loc)
2 VALUES(&deptno,'&dname','&loc');

Entrer une valeur pour deptno : 3

Entrer une valeur pour: Education

Entrer une valeur pour: New-York

old 2 : VALUES(&deptno,'&dname','&loc')

new 2 : VALUES(3,'Education','New-York')

1 ligne créée.
```

Explication: Cette requête ajoute des informations dans la table *DEPT* après avoir demandé les valeurs des variables de substitution aux utilisateurs.

1.1.8. Copie depuis une autre table

Vous pouvez ajouter des lignes dans une table lorsque ces lignes se situent dans une autre table. Vous devez utiliser une sous-requête à la place de la clause **VALUES**.

INSERT INTO *table* [column (, column)] *subquery*;

Le nombre de colonnes passées dans la clause **INTO** doit correspondre au nombre de colonnes sélectionnées dans la requête **SELECT**.

```
SQL> INSERT INTO emp(empno,sal,job)

2 SELECT empno,sal,job

3 FROM emp

4 WHERE job='CLERK';

4 lignes créées.
```

1.2. Modification des données

1.2.1. La requête UPDATE

Il est possible grâce à l'ordre **UPDATE** de modifier des valeurs de colonnes dans les tables.

```
UPDATE table
SET     column = value [, column = value ...]
[WHERE condition];
```

Exemple:

```
SQL> UPDATE emp
2 SET sal=sal*1.20
3 WHERE ename='SMITH';
1 ligne mise à jour..
```

Explication: Cette requête augmente le salaire de SMITH de 20%

Vous pouvez vérifier votre mise à jour en utilisant la requête **SELECT**

1.2.2. Mise à jour de deux colonnes à l'aide d'une sous-requête

Il est possible d'utiliser des sous-requêtes pour effectuer les mises à jour de plusieurs colonnes.

```
UPDATE table
    SET    colonne =
        (SELECT colonne
        FROM table
    WHERE condition)

[colonne = (SELECT colonne
        FROM table
        WHERE condition)]

[WHERE condition];
```

Exemple:

```
SQL> UPDATE emp

2 SET sal = sal * 1.20,

3 job = 'SALESMAN'

4 WHERE ename = 'SMITH';

1 ligne mise à jour.
```

Explication: Cette requête met à jour la table *EMP*, en augmentant le salaire de SMITH de 20% et en changeant son job à SALESMAN.

1.2.3. Mise à jour des données d'une autre table

Grâce à l'utilisation des sous-requêtes, on peut aussi mettre à jour les lignes d'une autre table.

Exemple:

```
SQL> UPDATE copy_emp
2 SET deptno = ( SELECT deptno
3 FROM emp
4 WHERE empno=7369);

14 ligne mise à jour.
```

Explication: Cette requête met à jour la table COPY_EMP basée sur les valeurs de la table EMP.

1.2.4. Utilisation du mot clé DEFAULT

Grâce au mot clé **DEFAULT**, vous pouvez utiliser la valeur par défaut définie sur la colonne. Si aucune valeur par défaut n'est définie, Oracle initialise la colonne à **NULL**.

Exemple:

```
SQL> UPDATE dept
2 SET loc = DEFAULT
3 WHERE deptno = 10;
1 ligne mise à jour.
```

1.2.5. Les contraintes d'intégrité lors de la mise à jour

Les contraintes d'intégrité permettent de vérifier que les données respectent un ensemble de règles définies. Donc si vous essayez de mettre à jour les valeurs qui possèdent des contraintes d'intégrité une erreur vous sera retournée.

Exemple:

```
SQL> UPDATE emp
2 SET deptno= 55
3 WHERE deptno = 10;
UPDATE emp
*
ERREUR à la ligne 1:
ORA-02291: violation de contrainte (SCOTT.EMP_FK) d'intégrité -
touche parent introuvable
```

1.3. Suppression des données

1.3.1. La requête DELETE

Pour effacer une ou plusieurs lignes d'une table, il suffira d'utiliser la commande **DELETE** dont voici la syntaxe :

```
DELETE [FROM] table WHERE condition;
```

Si vous utilisez **DELETE** sans la clause **WHERE**, toutes les lignes de la table seront supprimées.

Exemple:

```
SQL> DELETE FROM copy_emp;

14 ligne(s) supprimée(s).
```

Vous pouvez spécifier les lignes à supprimer dans la clause WHERE.

Exemple:

```
SQL> DELETE FROM copy_emp
2 WHERE empno=7369;
1 ligne(s) supprimée(s).
```

1.3.2. Suppression des données d'une autre table

En utilisant une sous-requête dans la clause **WHERE**, vous pouvez supprimer les lignes de la table grâce aux valeurs basées sur une autre table.

Exemple:

```
SQL> DELETE FROM emp

2 WHERE deptno=(SELECT deptno
3 FROM dept
4 WHERE dname='RESEARCH');

5 ligne(s) supprimée(s).
```

Explication: Cette requête supprime les employés qui travaillent dans le département RESEARCH. La sous-requête recherche dans la table *DEPT*, le département nommé RESEARCH.

1.3.3. Les contraintes d'intégrité lors de la suppression

Vous ne pouvez pas supprimer une entrée qui possède une clé primaire référencée par une clé étrangère existante. La requête vous retournera une erreur, car on ne peut pas supprimer l'enregistrement parent qui possède des enregistrements enfant.

Exemple:

```
SQL> DELETE FROM dept
2 WHERE deptno = 10;
DELETE FROM dept
*
ERREUR à la ligne 1:
ORA-02292: violation de contrainte (SCOTT.EMP_FK) d'intégrité -
enregistrement fils existant
```

Explication : On essaye de supprimer les lignes de la table *DEPT* lorsque *DEPTNO* est égal à 10. Cela n'est pas possible car la table *EMP* possède la colonne *DEPTNO*. Cette colonne est la clé étrangère de la colonne *DEPTNO* de la table *DEPT*.

1.4. Utilisation du mot clé WITH CHECK OPTION dans un ordre DML

Le mot clé **WITH CHECK OPTION** indique que si la sous-requête est utilisée à la place d'une table dans un ordre **INSERT**, **UPDATE**, **DELETE**. On ne pourra modifier que les lignes retournées par la sous-requête.

Exemple 1:

```
SQL> INSERT INTO (SELECT empno,ename,hiredate,sal,deptno
2 FROM emp
3 WHERE deptno=30 WITH CHECK OPTION)
4 VALUES (9999, 'Smith', SYSDATE, 5000, 20);

FROM emp
*
ERREUR à la ligne 2:
ORA-01402: vue WITH CHECK OPTION - violation de clause WHERE
```

Exemple 2:

```
SQL> INSERT INTO (SELECT empno,ename,hiredate,sal,deptno
2 FROM emp
3 WHERE deptno=30 WITH CHECK OPTION)
4 VALUES (9999, 'Smith', SYSDATE, 5000, 30);

1 ligne(s) crée(s)
```

1.5.La requête MERGE

Grâce à cette requête, vous pouvez mettre à jour ou insérer des lignes conditionnellement dans la table. Ainsi cela permet plusieurs requêtes **UPDATE**. Si la ligne existe dans la table **MERGE** se comporte comme un **UPDATE**. Par contre si la ligne n'existe pas, **MERGE** se comporte comme un **INSERT**. Pour utiliser cette commande vous devez posséder les privilèges **INSERT** et **UPDATE** sur la table cible et le privilège **SELECT** sur la table source.

La requête **MERGE** est déterministe, vous ne pouvez pas mettre à jour la même ligne plusieurs fois dans la même requête **MERGE**.

```
MERGE INTO table AS table_alias
```

USING (table |vue|sous-requête) alias

ON (condition de jointure)

WHEN MATHED THEN

UPDATE SET

 $Col1 = col1_val1,$ $Col2 = col2_val2$

WHEN NOT MATCHED THEN

INSERT (column_list)

VALUES (column_values);

Exemple:

```
SQL>
             MERGE INTO
                         copy_emp n
    2
             USING
                          emp e
    3
             ON
                          (n.empno = e.empno)
             WHEN MATCHED THEN
    5
             UPDATE SET
    6
                          n.ename = e.ename
             WHEN NOT MATHED THEN
   8
             INSERT VALUES (e.empno, e.ename ,null, null, null, null,
null);
 14 lignes fusionnées.
```

1.6. Processus transactionnel

1.6.1. L'ordre COMMIT

L'ordre **COMMIT** est utilisé pour terminer la transaction en cours en appliquant de façon permanente tous les changements.

Il est recommandé d'utiliser **COMMIT** après chaque ordre DML. Lorsque l'ordre **COMMIT** n'est pas utilisé, le serveur Oracle fait une sauvegarde de la table pour permettre aux autres utilisateurs de travailler dessus.

Exemple:

```
SQL> DELETE FROM emp;

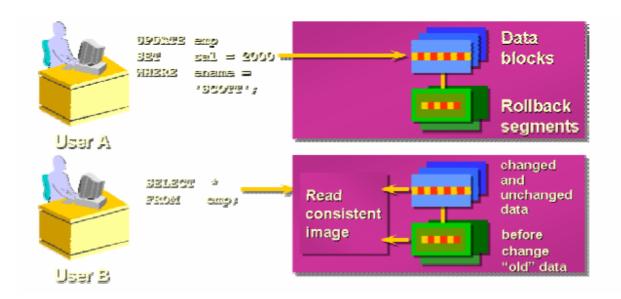
11 ligne(s) supprimée(s).

SQL> SELECT count(*) FROM emp;

COUNT(*)
-----
0

SQL> COMMIT;

Validation effectuée
```



1.6.2. La requête ROLLBACK

ROLLBACK annule votre transaction et restitue l'état du serveur avant le changement.

```
SQL> DELETE FROM emp;

11 ligne(s) supprimée(s).

SQL> SELECT count(*) FROM emp;

COUNT(*)
-----
0

SQL> ROLLBACK;

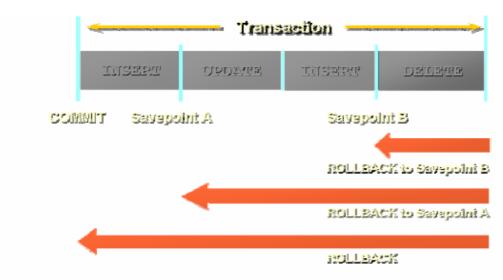
Annulation (rollback) effectuée.

SQL> SELECT COUNT(*) FROM emp;

COUNT(*)
```

```
_____
11
```

Il peut arriver qu'il ne soit pas nécessaire d'annuler toutes les modifications effectuées. Pour cela, il est possible de jalonner vos modifications de marqueurs de sauvegarde **SAVEPOINT**. Ceux ci permettront de faire des **ROLLBACKS** "réduits".



La syntaxe de la commande **SAVEPOINT** est la suivante :

SAVEPOINT nom:

Exemple:

```
SQL> SAVEPOINT save_a ;
```

Il est possible d'utiliser le même nom pour tous les points de sauvegarde. Dans ce cas, Oracle ne gardera que le dernier portant ce nom.

La syntaxe pour revenir à un point de sauvegarde est la suivante :

ROLLBACK TO nom_du_savepoint;

Exemple:

```
SQL> ROLLBACK TO save_a ;
```

1.6.3. Le processus transactionnel implicite

Statut	Circonstances
COMMIT automatique	Apres les requêtes DDL ou DML. iSQL*PLUS se ferme normalement,
	sans le COMMIT ou ROLLBACK explicit
ROLLBACK automatique	Arrêt anormal d'iSQL*PLUS ou erreur du système.

Il existe une commande SQL*Plus **AUTOCOMMIT** laquelle vous pouvez mettre en marche (ON ou OFF) qui valide les requêtes DML dès qu'elles s'exécutent.

1.6.4. Verrouillage.

Les mécanismes de verrouillage sont là pour prévenir l'interaction destructive entre différentes transactions qui accèdent à la même ressource.

Il existe deux modes de verrouillage:

- Share lock : ce verrouillage s'obtient automatiquement au niveau de la table lors des opérations DML. Plusieurs transactions peuvent avoir des share lock sur la même ressource
- Exclusive lock : ce verrouillage s'obtient automatiquement pour chaque ligne de la table lors des opérations DML. Il empêche la modification de la ligne par une autre transaction jusqu'à ce que cette dernière soit **COMMIT** ou **ROLLBACK**.

2. CREATION ET MODIFICATION DES TABLES

2.1. Créations des tables

2.1.1. Nomenclature

Il existe 6 règles pour nommer les tables et les colonnes en Oracle :

- L'identifiant doit commencer par une lettre
- L'identifiant peut contenir un maximum de 30 caractères.
- L'identifiant ne pourra contenir que les caractères suivant : A à Z, a à z, 0 à 9, _ , \$, #.
- L'identifiant ne peut pas être identique à celui d'un autre objet déjà présent dans le schéma.
- L'identifiant ne devra pas correspondre à un mot Oracle réservé tels que Table, Key, Create, Unique, Constraint...
- Le nom des tables et des colonnes doit être explicite et représentatif des informations contenues dans la table et les colonnes.

2.1.2. La requête CREATE TABLE

Pour créer une table il est nécessaire de posséder le privilège **CREATE TABLE** et d'utiliser la syntaxe de création d'une table:

datatype	Définit le type de données de la colonne ainsi que sa taille.
default expr Définit la valeur par défaut de la colonne. Cette valeur peut être littérale, une	
	expression ou bien une fonction SQL.
column_constraint	Définit une contrainte d'intégrité sur les données entrées dans la colonne.
table_constraint	Définit des contraintes d'intégrité portant sur plus d'une colonne.

Exemple:

```
SQL> CREATE TABLE EMP2

2 (EMPNO NUMBER(2),

3 ENAME VARCHAR2(50),

4 LOCATION VARCHAR2(50) DEFAULT 'Not communicated');

Table crée.
```

Explication: On crée la table EMP2 avec trois colonnes EMPNO, ENAME et LOCATION

Pour vérifier que votre table a bien été créée utilisez la commande **DESCRIBE**.

```
      SQL> DESC emp2;
      NULL ? Type

      NOM
      NULL ? Type

      EMPNO
      NUMBER(2)

      ENAME
      VARCHAR2(50)

      LOCATION
      VARCHAR2(50)
```

2.1.3. L'option DEFAULT

Il est possible de donner une valeur par défaut à une colonne en utilisant la commande **DEFAULT** lors de la création de la table. Cette valeur peut être une valeur littérale, une expression ou une fonction SQL.

Exemple:

```
... hiredate DATE DEFAULT SYSDATE, ...
```

2.1.4. Interrogation de dictionnaire des données

Les dictionnaires de données sont divisés en 4 catégories

Préfixe	Description
USER_	Les vues qui contiennent des informations à propos des objets en possession des utilisateurs.
ALL_	Les vues qui contiennent des informations à propos des objets accessibles par un utilisateur
DBA_	L'accès à ces vues est réservé aux utilisateurs possédant le rôle de DBA.
V\$	Les vues de performance de la base de données.

Aperçu des tables dont l'utilisateur est propriétaire:

Aperçu des différents objets dont l'utilisateur est propriétaire:

Aperçu des tables, vues, synonymes et séquences dont l'utilisateur est propriétaire :

```
SOL> SELECT *
  2 FROM user_catalog;
TABLE NAME
                                TABLE TYPE
EMP2
                               TABLE
ID_ARTICLE_SEQ
                              SEOUENCE
                          SEQUENCE
SEQUENCE
SEQUENCE
SEQUENCE
SEQUENCE
ID_CARAC_SEQ
ID_CAT_SEQ
ID_CLIENT_SEQ
ID_COMMANDE_SEQ
ID_E_COMMANDE_SEQ
T_ARTICLE
                               TABLE
                               TABLE
T_CATEGORIE
T_CLIENT
                                TABLE
T_ENTETE_CARAC
                                TABLE
TABLE_NAME
                               TABLE_TYPE
T_ENTETE_COMMANDE
T_INTER_COMMANDE
                                TARLE
T_LANGAGE
                                TABLE
T_VALEUR_CARAC
                                TABLE
15 lignes sélectionnées.
```

Aperçu de toutes les tables auxquels l'utilisateur a accès.

2.1.5. Différents types de données

Type de données	Description
VARCHAR2 (taille)	Texte de longueur variable. La longueur minimale est de 1 caractère et maximale 4000 caractères. La taille devra obligatoirement être définie.
CHAR (taille)	Texte de longueur fixes. La taille minimum de 1 caractère et pouvant aller jusqu'à 2000 caractères.
NUMBER (p, e)	Nombre ayant une précision pouvant aller de 1 à 38 chiffres et ayant une échelle pouvant aller de –84 à 127. (L'échelle est en fait le nombre de chiffre à afficher après la virgule.)
DATE	Date notée sous la forme DD-MON-YY.
LONG	Texte de longueur variable pouvant stocker jusqu'à 2 gigas. On ne pourra mettre qu'une colonne de type LONG par table.
RAW (taille)	Equivalent à VARCHAR2, mais il permet de stocker des données binaires qui ne sont pas interprétées par Oracle. La taille maximum est de 2000.
LONGRAW Equivalent à LONG mais pour des données de type binaire non interpar Oracle.	
CLOB	Permet de stocker un pointeur vers un fichier de données composé de caractère et pouvant contenir jusqu'à 4 gigas.
BLOB	Permet de stocker un pointeur vers un fichier composé de données binaire et pouvant contenir jusqu'à 4 gigas.
BFILE Permet de stocker les données binaires d'un fichier externe pouvan jusqu'à 4 gigas.	
ROWID Le numéro système en base 64 qui représente l'adresse unique de la dans la table	

2.1.6. Type de données date/heure

Type de données	Exemple	Description
DATE		
TIMESTAMP	TIMESTAMP	Date avec des secondes fractionnées
	[(fractional_seconds_precision)]	
TIMESTAMP	TIMESTAMP	Identique à TIMESTAMP, mais ajoute la
WITH TIME ZONE	[(fractional_seconds_precision)]	différence entre l'heure locale et UTC
	WITH TIME ZONE	
INTERVAL YEAR	INTERVAL YEAR	L'heure peut être stocké comme un intervalle
TO MONTH	[(year_precision)] TO MONTH	d'années ou de mois
INTERVAL DAY	INTERVAL DAY	L'heure peut être stocké comme un intervalle de
TO SECOND	[(day_precision)] TO SECOND	jours en heures, minutes ou secondes.

2.1.7. Création des tables en utilisant une sous-requête.

Il est possible de créer une table et insérer des lignes en utilisant la requête **CREATE TABLE** et l'option *AS sous-requête*.

```
CREATE TABLE table [(colonne, colonne ...)]
AS sous-requête;
```

Exemple:

```
SQL> CREATE TABLE copy_emp AS SELECT * FROM emp;

Table créée.
```

Explication : On créée une nouvelle table *copy_emp* qui possède la même structure et les mêmes données que la table *emp*.

2.2. Modification des tables

2.2.1. La requête ALTER TABLE

Apres avoir crée une table, il est parfois nécessaire de modifier sa structure. Pour modifier une table il faudra employer la commande : **ALTER TABLE** *nom_de_la_table*

ALTER TABLE tablename
ADD|MODIFY|DROP (column datatype [DEFAULT expr]);

2.2.2. Ajout d'une colonne

Voici la syntaxe pour ajouter une colonne à une table :

ALTER TABLE nom_table
ADD (column datatype
[DEFAULT expr]
[NOT NULL]
[,column datatype]...);

Exemple:

```
SQL> ALTER TABLE employee
2 ADD (birth DATE NOT NULL);
```

Il n'est pas possible de spécifier la position d'insertion d'une colonne. Celle-ci est insérée directement à la suite des autres.

Si les colonnes qui étaient déjà présentes dans la table contenaient des valeurs, alors la nouvelle colonne sera initialisée à NULL pour toutes les lignes.

2.2.3. Modification de colonnes

Il existe 3 modifications de colonnes possibles :

- Modifier son type de données
- Modifier sa taille
- Modifier sa valeur par défaut

```
ALTER TABLE nom_table

MODIFY (column datatype

[DEFAULT expr]

[,column datatype] ...);
```

Règles de conduite :

- Vous pouvez augmenter la taille des colonnes
- Vous pouvez diminuer la taille des colonnes si les colonnes contiennent des valeurs nulles.
- Vous pouvez changer le type de dates si la colonne contient des valeurs nulles
- Vous pouvez convertir CHAR en VARCHAR2 ou VARCHAR2 en CHAR si la colonne contient des valeurs nulles ou si vous ne changez pas la taille.

Exemple:

```
SQL> ALTER TABLE dept2
2 MODIFY (job VARCHAR(20));
Table modifiée.
```

Explication: Cette requête modifie la taille de la colonne JOB

2.2.4. Suppression de colonnes

Il est possible de supprimer des colonnes grâce à la requête **ALTER TABLE** et à la clause **DROP COLUMN**

Voici 2 syntaxes que vous pouvez utiliser:

ALTER TABLE nom_table
DROP COLUMN nom_colonne

ALTER TABLE nom_table DROP (nom_colonne)

Exemple:

Il n'est possible de supprimer qu'une colonne à la fois. Cette colonne pourra ou non contenir des données. De plus il n'est possible de supprimer une colonne que si la table contient encore au moins une colonne après la suppression de la colonne.

2.2.5. L'option SET UNUSED

Il est possible de définir des colonnes qui ne sont pas régulièrement utilisées comme étant des colonnes **UNUSED** grâce à la syntaxe suivante :

ALTER TABLE nom_table SET UNUSED (nom_colonne);

Exemple:

COT.	ALMED MADIE
SQL>	ALTER TABLE employee
2	SET UNUSED last name;
-	ber onobed rabe_name,

Cet ordre permet ensuite de supprimer toutes les colonnes inutilisées en une seule fois grâce à la syntaxe :

ALTER TABLE nom_table
DROP UNUSED COLUMNS;

Exemple:

```
SQL> ALTER TABLE employee
2 DROP UNSED COLUMNS;
```

Une fois qu'une colonne est **UNUSED**, un ordre **SELECT** * ne rapportera pas les données de cette colonne.

2.3. Suppression des tables

La commande **DROP TABLE** supprime définitivement la définition da la table. Lorsque vous supprimez une table:

- Toutes les données sont supprimées.
- Toutes les transactions sont commitées.
- Tous les indexes sont supprimés.
- Vous ne pouvez pas effectuer ROLLBACK.

DROP TABLE nom_table;

Exemple:

```
SQL> DROP TABLE emp;

Table supprimée.
```

2.4. Gestion des tables

2.4.1. Changer le nom d'une table

Grâce à la commande **RENAME**, vous pouvez changer les noms des tables, des vues, des séquences, ou des synonymes. Pour l'utiliser vous devez être le propriétaire de l'objet que vous voulez renommer

```
RENAME ancien_nom_table TO nouveau_nom_table;
```

Exemple:

```
SQL> RENAME employee TO emp_table;
```

2.4.2. Utilisation de la requête TRUNCATE sur une table

La commande **TRUNCATE** permet de vider une table de toutes ses données tout en conservant sa structure :

TRUNCATE TABLE nom_table;

Vous pouvez aussi supprimer toutes les lignes grâce à la commende **DELETE**. La différence entre **TRUNCATE** et **DELETE** est que **TRUNCATE** ne génère pas d'informations de **ROLLBACK** et est donc, par conséquent, plus rapide.

Exemple:

```
SQL> TRUNCATE employee;

SQL> DELETE employee;
```

2.4.3. Ajout des commentaires sur une table

Il est possible de rajouter des commentaires sur les tables dans le dictionnaire de donnée en utilisant la commande **COMMENT**. Cela permet de documenter les objets et de mieux comprendre leur fonction.

- ALL_COL_COMMENTS
- USER COL COMMENTS
- ALL_TAB_COMMENTS
- USER_TAB_COMMENTS

Il est possible de saisir jusqu'à 2000 caractères en utilisant la syntaxe suivante:

COMMENT ON TABLE nom_table [COLUMN table.column]
IS 'texte';

Exemple:

SQL>	COMMENT ON TABLE EMP
2	IS 'Table des employés.';

Le paramètre *COLUMN* est optionnel et servira juste à préciser sur quelle colonne porte le commentaire. S'il n'est pas spécifié, le commentaire portera sur la table.

Pour supprimer un commentaire on en créera un vide (c.a.d en remplaçant le texte par ' ').

3. AJOUT DE CONTRAINTES

3.1.Qu'est-ce qu'une contrainte

Oracle utilise des contraintes pour empêcher l'utilisateur d'entrer des données invalides dans la base.

Règles de conduite :

- Toutes les contraintes sont stockées dans le dictionnaire de données.
- Donner des noms explicites à vos contraintes pour faciliter le référencement.
- Les contraintes peuvent être définies soit au moment de la création de la table soit après la création.

Voici les différentes contraintes :

- 1. NOT NULL
- 2. UNIQUE
- 3. PRIMARY KEY
- 4. FOREIGN KEY
- 5. CHECK

```
CREATE TABLE table

(colonne datatype[DEFAULT expr]

[colonne_contrainte],

...

[table_contrainte][,...]);
```

3.2. Utilisation des contraintes

3.2.1. La contrainte NOT NULL

Cette contrainte spécifiée que la colonne ne peux pas contenir des valeurs nulles. La contrainte **NOT NULL** peut être spécifié uniquement sur la colonne.

Exemple:

3.2.2. La contrainte UNIQUE

Cette contrainte spécifie la ou les colonne(s) dont les valeurs sont uniques pour toutes les lignes de la table.

```
SQL> CREATE TABLE department2(
2 email VARCHAR2(30) CONSTRAINT dept2_email_u UNIQUE);
Table créée.
```

3.2.3. La contrainte PRIMARY KEY

La contrainte **PRIMARY KEY** permet de créer la clé primaire de la table. On ne peut créer une seule clé par table.

```
SQL> CREATE TABLE emp(
2 empno NUMBER(8) PRIMARY KEY,
3 ename VARCHAR2(50),
4 email VARCHAR2(50) UNIQUE);
Table créée.
```

3.2.4. La contrainte FOREIGN KEY

Cette contrainte établit une relation de clé étrangère entre une colonne et la colonne dans la table référencée.

Mot clé	Description			
FOREIGN KEY	Définit la colonne sur laquelle portera la clé étrangère			
REFERENCES	Identifie la table et la colonne dans la table parent			
ON DELETE CASCADE	Supprime les lignes de la table enfant lorsque les lignes de la table parent sont supprimés			
ON DELETE SET NULL	Convertie les clés étrangères dépendantes à NULL.			

3.2.5. La contrainte CHECK

Cette contrainte définit la condition que doit satisfaire chaque ligne de la table.

Les expressions suivantes ne sont pas autorisées :

- Les pseudo colonnes CURRVAL, NEXTVAL, LEVEL, ROWNUM
- L'appel à des fonctions SYSDATE, UID, USER et USERENV
- Les requêtes se referant aux autres valeurs dans les autres tables.

Exemple:

```
CREATE TABLE employee (
...
sal NUMBER(8,2) CONSTRAINT emp_sal_min CHECK (sal >0),
...);
```

3.3. Gestion des contraintes

3.3.1. Ajout d'une contrainte

Vous pouvez ajouter une contrainte en utilisant ALTER TABLE et ADD CONSTRAINT

Voici la syntaxe:

ALTER TABLE nom_table
ADD CONSTRAINT nom_contrainte

Constraint_type (nom_column);

Exemple:

SQL>	ALTER TABLE emp
2	ADD CONSTRAINT emp_manager_FK
3	FOREIGN KEY(manager_id)
4	REFERENCES mep(empno) ;

3.3.2. Suppression d'une contrainte

Voici la syntaxe pour supprimer une contrainte :

ALTER TABLE nom_table
DROP CONSTRAINT nom_contrainte
[CASCADE];

Exemple:

_		
	SQL>	ALTER TABLE employee
	2	DROP CONSTRAINT employee_sid_pk
	3	CASCADE;

Si vous voulez supprimer la contrainte **PRIMARY KEY** utilisez le mot clé **CASCADE** pour supprimer les **FOREIGN KEY** qui s'y référencent.

3.3.3. Désactivation d'une contrainte

Il peut parfois être utile de désactiver certaines contraintes pendant une courte durée puis de les réactiver ensuite.

Voici la syntaxe permettant de désactiver une contrainte:

ALTER TABLE nom_table
DISABLE CONSTRAINT nom_contrainte
[CASCADE]

Exemple:

```
SQL> ALTER TABLE emp3
2 DISABLE CONSTRAINT emp3_pk;
Table modifiée.
```

3.3.4. Activation d'une contrainte

Apres avoir désactivé une contrainte, il est possible de la réactiver

```
ALTER TABLE nom_table
ENABLE CONSTRAINT nom_contrainte
[CASCADE]
```

Voici les règles à respecter pour activer une contrainte :

- 1. Toutes les données de la table doivent respecter la contrainte.
- 2. Lorsque vous activez la contrainte UNIQUE ou PRIMARY KEY, l'index UNIQUE et PRIMARY KEY est crée automatiquement.
- 3. Lorsque vous activez la contrainte **PRIMARY KEY** avec l'option **CASCADE** la contrainte **FOREIGN KEY** n'est pas activée.

Exemple:

```
SQL> ALTER TABLE emp3
2 ENABLE CONSTRAINT emp3_pk;
```

3.3.5. Les contraintes en cascade

La clause **CASCADE CONSTRAINTS** est utilisée avec la clause **DROP COLUMN**. Cette clause permet de supprimer les contraintes se referant à des clés primaires dans les colonnes supprimées. Il est aussi possible de supprimer les contraintes muti-colonnes définies sur les colonnes supprimées.

Exemple:

```
SQL> ALTER TABLE dept
2 DROP (deptno) CASCADE CONSTRAINTS ;
```

3.3.6. Visualisation des contraintes

Avec la commande **DESCRIBE**, vous pouvez visualiser l'existence de la contrainte **NOT NULL**. Pour voir les autres contraintes, vous devez faire une requête sur la table **USER_CONSTRAINTS**

Exemple:

Explication: Cette requête affiche les contraintes de la table *DEPT*.

Si l'utilisateur ne spécifie pas le nom de la contrainte, le serveur Oracle le fera automatiquement. Vous pouvez voir les noms des colonnes qui possèdent des contraintes, en faisant une requête sur la vue USER_CONS_COLUMNS

SQL> SELECT constraint_name, column_name

2 FROM user_cons_columns

3 WHERE table_name='DEPT';

CONSTRAINT_NAME COLUMN_NAME

DEPT_DEPTNO_PK DEPTNO

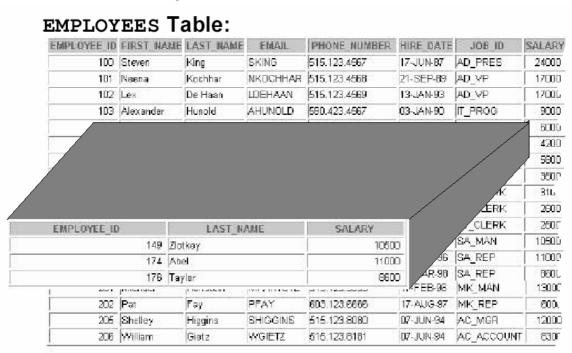
4. CREATION DES VUES

4.1. Présentation

4.1.1. Les objets de la base de données

Objet	Description		
Table	L'unité de stockage de base composée de lignes et de colonnes.		
Vue	Représentation logique des données d'une ou de plusieurs tables.		
Séquence	Génère des valeurs des clés primaires		
Index	Améliore la performance de certaines requêtes		
Synonyme Un nom alternatif pour certains objets.			

4.1.2. Qu'est-ce qu'une vue



La vue est basée sur une table ou une autre vue. Elle ne contient pas de données. Une vue est une sorte de fenêtre par laquelle des données peuvent être sélectionnées et changées.

4.1.3. Pourquoi utiliser des vues?

Les avantages des vues

- Les vues restreignent l'accès aux données, car les vues peuvent afficher certaines colonnes de la table.
- Les vues peuvent être utilisées pour faire les requêtes simples pour retrouver des résultats des requêtes compliquées.

• Une vue peut être utilise pour afficher des données de plusieurs tables.

Voici deux classifications pour les vues. Des vues simples et complexes.

Elément	Simple	Complexe
Nombre de tables	Une	Une ou plusieurs
Contient des fonctions	Non	OUI
Contient des groupes de données	Non	Oui
Opérations DML	Oui	Pas toujours

4.2. Gestion des vues

4.2.1. Créer une vue

Pour créer une vue vous devez utiliser CREATE VIEW

CREATE [OR REPLACE] VIEW

[FORCE|NOFORCE] viewname

[(alias)]

AS subquery

[WITH CHECK OPTION [CONSTRAINT constraint] [WITH READ ONLY [CONSTRAINT constraint];

OR REPLACE: Recrée le vue si elle existe.

FORCE: Crée une vue même si la table n'existe pas.

NOFORCE: Crée une vue même si la table existe.

Viewname: Nom de la vue.

Alias: Spécifie des noms pour les expressions sélectionnées

Subquery: La requête SELECT complète.

WITH CHECK OPTION: Spécifie que seul des lignes accessibles par la vue peuvent être mis à

jour ou inserés.

Constraint: Est le nom donné à la contrainte **CHECK OPTIONS**.

WITH READ ONLY: Assure qu'aucune opération DML ne peut pas être effectuée.

Exemple:

SQL> CREATE OR REPLACE VIEW empvu 2 AS

3 SELECT empno, ename, sal 4 FROM emp

5 WHERE deptno=30;

Vue crée.

Explication: Cette requête crée la vue EMPVU basée sur la table EMP

Grâce à la commande DESCRIBE vous pouvez vous assurer que la vue a été crée.

```
SQL> DESCRIBE empvu;

Name

NULL ? Type

NUMBERID

LASTNAME

VARCHAR2(10)

SALARY

NUMBER(7,2)
```

Il est possible de contrôler les noms des colonnes en incluant des alias de colonnes dans la sous requête.

Le nombre d'alias doit correspondre au nombre de colonnes sélectionné par la sous-requête.

Exemple:

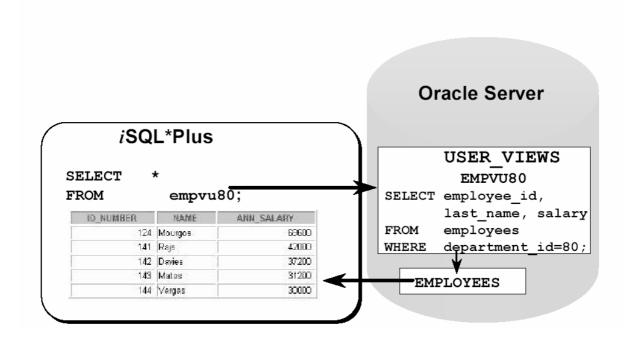
```
SQL> CREATE OR REPLACE VIEW empvu
2 AS
3 SELECT empno number_id,ename last_name, sal
4 FROM emp
5 WHERE deptno=30;
View created.
```

Explication: Cette requête crée la vue *EMPVU2* basée sur la table *EMP*. Elle contient le numéro de l'employé, le nom, le salaire pour les personnes travaillant dans le département 30, avec les alias NUMBER_ID et LAST_NAME.

4.2.2. Récupération des données depuis une vue

La récupération des données depuis une vue se fait grâce à un simple ordre **SELECT**

Lorsqu'un utilisateur accède à des données à partir d'une vue, le serveur Oracle retrouve la définition de la vue dans la table USER_VIEWS. Ensuite il vérifie les privilèges pour la vue et enfin exécute l'opération sur la table.



4.2.3. Modification d'une vue

Si vous avez créée une vue avec l'option **OR REPLACE**, il est possible de modifier la structure de la vue en la recréant sans avoir à la supprimer.

Exemple:

SQL> DESCRIBE	empvu;			
Name		NULL	. ?	Туре
EMPNO		NOT	NULL	NUMBER (4)
ENAME				VARCHAR2(10)
SAL				NUMBER(7,2)

Explications: La vue *EMPVU* est créée sans les alias de colonnes.

Exemple:

ſ	SQL>	CREATE	OR REPLACE	VIEW	empvu
١	2	AS			
١	3	S	SELECT	empno,	ename, sal, comm
١	4	I	FROM	emp	
١	5	V	WHERE	deptno	=30;
١					
	Vue c	rée.			

Explication: Cette requête modifie la vue EMPVU en ajoutant la colonne COMMISSION

Vous pouvez vérifier que les changements ont été effectués grâce à la commande **DESCRIBE**.

```
SQL> DESC empvu

Nom

NULL ? Type

EMPNO

ENAME

SAL

COMM

NOT NULL NUMBER(4)

VARCHAR2(10)

NUMBER(7,2)

NUMBER(7,2)
```

4.2.4. Création d'une vue complexe

Il existe deux types de vues: simples et complexes.

Exemple:

```
SQL> CREATE OR REPLACE VIEW deptvu
2 (name, minsal, maxsal, avgsal)
3 AS
4 SELECT d.dname, MIN(e.sal), MAX(e.sal), AVG(e.sal)
5 FROM dept d, emp e
6 WHERE e.deptno=d.deptno
7 GROUP BY d.dname;

Vue crée.
```

Explication: La vue comporte les noms de départements, le salaire minimum, le salaire maximum et la moyenne de salaire par département.

Vous pouvez vérifier que la vue complexe a été créée grâce à la commande DESCRIBE.

```
SQL> DESCRIBE deptvu;

Nom NULL ? Type

NAME VARCHAR2(14)

MINSAL NUMBER

MAXSAL NUMBER

AVGSAL NUMBER
```

4.2.5. Suppression d'une vue

Lorsque vous supprimez une vue, les données ne sont pas perdues. Pour supprimer une vue utilisez **DROP VIEW**

DROP VIEW viewname;

Vous ne pouvez pas rollback cette opération.

Exemple:

```
SQL> DROP VIEW deptvu;

Vue supprimée.
```

4.3. Opérations DML sur une vue

4.3.1. Règles d'exécution des opérations DML sur une vue

Vous pouvez exécuter des opérations DML sur des vues simples, mais il n'est pas possible de supprimer des lignes qui contiennent:

- Des fonctions de groupe.
- La clause **GROUP BY**
- Le mot clé **DISTINCT**.
- Le mot clé de la pseudo colonne ROWNUM.

Vous pouvez ajouter des données grâce à une vue si elle ne contient pas des objets listés précédemment ou s'il n'y a pas de colonnes **NOT NULL** sans valeurs par défaut qui ne sont pas sélectionné par la vue.

Noter que vous ajoutez des données directement dans la table.

4.3.2. Utilisation de la clause WITH CHECK OPTION

Grâce à clause **WITH CHECK OPTION**, vous spécifiez que les requêtes **INSERT** et **UPDATE** ne peuvent pas créer des enregistrements ne pouvant être sélectionnés par la vue.

Exemple:

```
SQL> CREATE OR REPLACE VIEW empvu2

2 AS

3 SELECT *

4 FROM emp

5 WHERE deptno=20

6 WITH CHECK OPTION CONSTRAINT empvu20_ck;

Vue crée.
```

Explication: La vue EMPVU2 est créé avec l'option WITH CHECK OPTION

Exemple:

```
SQL> UPDATE empvu2
2 SET deptno=10;

UPDATE empvu2

*
ERREUR à la ligne 1 :
ORA-01402: vue WITH CHECK OPTION - violation de clause WHERE
```

Explication: La requête ne s'exécute pas car on essaye de changer l'id de département à 10.

4.3.3. Interdiction des opérations DML

Avec l'option WITH READ ONLY, vous pouvez vous assurer qu'aucune opération DML ne sera exécutée sur la vue.

Le serveur Oracle vous retournera une erreur lorsqu'une opération DML sera exécutée.

Exemple:

```
SQL> CREATE OR REPLACE VIEW deptvu3
2 AS
3 SELECT *
4 FROM dept
5 WITH READ ONLY CONSTRAINT deptvu3_ck;

Vue crée.
```

Exemples:

```
SQL> UPDATE deptvu3
2 SET dname='Oracle';

SET dname='Oracle'

*

ERREUR à la ligne 2:
ORA-01733: les colonnes virtuelles ne sont pas autorisées ici
```

```
SQL> DELETE FROM deptvu3
2 WHERE deptno=10;

DELETE FROM deptvu3
*
ERREUR à la ligne 1:
ORA-01752: Impossible de supprimer de la vue sans exactement une table protégée par clé
```

Explication: Une erreur est retournée car on essaye d'exécuter un ordre DML

4.4.Les vues inline

Une vue INLINE est une sous requête avec un alias.

Ce type de vue est créé lorsque vous placez une sous-requête dans la clause FROM

Exemple:

SQL> 2 3 4	SELECT a.ename, a.sal, a.deptno, b.maxsal FROM emp a, (SELECT deptno,MAX(sal) maxsal FROM emp				
4		GROUP BY deptno) b			
5	WHERE	a.deptno=b.deptno			
6	AND	a.sal <b.ma< td=""><td>axsal ;</td><td></td><td></td></b.ma<>	axsal ;		
	ENAME	SAL	DEPTNO	MAXSAL	
		0.450			
	CLARK	2450		~ ~ ~ ~	
	MILLER SMITH	1300 800	10 20		
	ADAMS	1100	20	3000	
	JONES	2975		3000	
	ALLEN	1600	30	2850	
	MARTIN	1250	30	2850	
	JAMES	950	30	2850	
	TURNER	1500	30	2850	
	WARD	1250	30	2850	
	10 lignes s	électionnées.			

Explication: La vue *b* retourne les numéros de départements et la salaire maximum pour chaque département de la table EMP.

Grâce à la clause **WHERE a.deptno=d.deptno AND a.sal
b.maxsal,** on affiche les noms des employées, le salaire, les numéros de départements, et le salaire maximum pour tous les employés qui gagnent moins que la personne qui possède le salaire maximum dans leur département.

4.5. Analyse TOP-N

Vous pouvez choisir d'afficher uniquement les N premiers ou les N derniers enregistrements de la table grâce à la requête **TOP-N**

Par exemple vous pouvez afficher:

- Les trois premiers salariés de l'entreprise.
- Les quatre employés embauchés récemment.
- Les trois produits les plus vendus.

SELECT [colum FROM

[column list], ROWNUM

(SELECT [column list] FROM table ORDER BY Top-n column)

WHERE ROWNUM condition;

Subquery: Ou la vue inline qui sélectionne les données.

Requête principale: Limite le nombre de lignes du résultat final.

ROWNUM: Pseudo colonne qui assigne la valeur séquentielle.

WHERE: Spécifie les n lignes qui seront retournéEs.

Exemple:

SQL>	SELECT	ROWNUM, e.ename,e.hiredate
2	FROM	(SELECT ename, hiredate
3		FROM emp
4		ORDER BY hiredate) e
5	WHERE ROWNU	M < = 4;
	ROWNUM 1	ENAME HIREDATE
	1 :	SMITH 17/12/80
	2 2	ALLEN 20/02/81
	3 1	WARD 22/02/81
	4 .	JONES 02/04/81

Explication: Cette requête affiche les noms et les salaries des top trois employées de la table *EMP*. La sous-requête retourne les noms et les salaires de la table *EMP*.

WHERE ROWNUM <=4 permet d'afficher les 3 premiers résultats.

5. AUTRES OBJETS

5.1.Séquences

5.1.1. Qu'est ce qu'une séquence

Une séquence est un objet créé par l'utilisateur. Elle sert à créer des valeurs pour les clés primaires, qui sont incrémentées ou décrémentées par le serveur Oracle.

Noter que la séquence est stockée et générée indépendamment de la table, et une séquence peut être utilisée pour plusieurs tables.

5.1.2. Créer une séquence

```
CREATE SEQUENCE nomsequence
[INCREMENT BY n]

[START WITH n]

[{MAXVALUE n}]

[{MINVALUE n}]

[{CYCLE | NOCYCLE}]

[{CACHE n | NOCACHE}];
```

INCREMENT BY n: Spécifie l'intervalle d'incrémentation (Si n n'est pas spécifié n=1)

START WITH n: Spécifie la valeur de départ. (Si n n'est pas spécifié n=)

MAXVALUE n: Spécifie la valeur maximale.

MINVALUE n: Spécifie la valeur minimale.

CYCLE | NOCYLE: Lorsque la séquence a atteint sa valeurs maximale elle est régénéré.

(NOCYLE est la valeur par défaut)

CACHE n | NOCACHE: Spécifie le nombre de valeurs que le serveur Oracle garde en

mémoire.

Exemple:

Explication : Cette requête crée la séquence DEPT_DEPTNO_SEQ qui sera utilisée sur la colonne *deptno* de la table *DEPT*. La séquence commence à 10, s'incrémente par 10 avec les options NOCYCLE et NOCACHE.

5.1.3. Vérification des séquences

Pour vérifier que la séquence a été créée, interrogez le dictionnaire de données USER_OBJECTS.

Vous pouvez aussi retrouver des informations sur la séquence dans USER_SEQUENCES.

```
SQL> SELECT min_value, max_value, increment_by, last_number

2 FROM user_sequences

3 WHERE sequence_name='DEPT_DEPTNO_SEQ';

MIN_VALUE MAX_VALUE INCREMENT_BY LAST_NUMBER

1 1,0000E+27 10 10
```

5.1.4. Les pseudo colonnes NEXTVAL et CURRVAL

Apres avoir créée une séquence, vous pouvez utiliser les pseudo colonnes **NEXTVAL** et **CURRVAL** pour rechercher la valeur suivante ou la valeur courante de la séquence.

Exemple:

```
SQL> SELECT dept_deptno_seq.NEXTVAL
2 FROM dual;

NEXTVAL
------
50

SQL> SELECT dept_deptno_seq.CURRVAL
2 FROM dual;

CURRVAL
------
50
```

Si la séquence est appelée pour la première fois, vous devez utiliser la pseudo colonne **NEXTVAL** avant l'utilisation de **CURRVAL**.

Vous pouvez utiliser NEXTVAL et CURRVAL dans les cas suivants:

- La requête **SELECT** ne fait pas partie de la sous-requête.
- Dans la requête SELECT faisant partie de la sous-requête dans un ordre INSERT.
- Dans la clause **VALUES** de la requête **INSERT**.
- Dans la clause **SET** de la requête **UPDATE**.

Vous ne pouvez pas utiliser NEXTVAL et CURRVAL dans les cas suivants:

- Lors d'ordre **SELECT** sur une vue.
- La requête **SELECT** possédant le mot clé **DISTINCT**.
- Ordre SELECT possédant les clauses GROUP BY, ORDER, ou HAVING
- Dans une sous-requête appartenant aux ordres SELECT, UPDATE ou DELETE.
- Dans une expression DEFAULT lorsqu'on utilise CREATE TABLE ou ALTER TABLE.

5.1.5. Utilisation des séquences

Les séquences peuvent être utilisées pour insérer des valeurs dans la table lors d'une requête **INSERT INTO**.

Exemple:

```
SQL> INSERT INTO dept

2 (deptno, dname, loc)

3 VALUES (dept_deptno_seq.NEXTVAL,'SUPPORT','NY');

1 ligne créée.
```

Explication : Cette requête insère un nouveau département dans la table *DEPT*. On utilise la séquence pour générer le numéro de département suivant.

Exemple:

```
SQL> INSERT INTO emp(empno,ename,hiredate,deptno)
2 VALUES (7777,'GEROGES',SYSDATE,dept_deptno_seq.CURRVAL);
1 ligne créée.
```

Explication : Cette requête insère un nouvel employé dans la table EMP.

Noter que les séquences qui sont en cache permettent un accès rapide.

5.1.6. Modifier une séquence

Vous pouvez modifier une séquence en utilisant ALTER SEQUENCE

Vous pouvez modifier la valeur d'incrémentation, la valeur maximale, la valeur minimale, les options cache et cycle.

ALTER SEQUENCE nomsequence
[INCREMENT BY n]
[MAXVALUE n | NOMAXVALUE]
[MINVALUE n | NOMINVALUE]
[CYLE | NOCYCLE]
[CACHE n | NOCACHE]

L'option **START WITH** ne peut être changé, qu'en recréant la séquence. La nouvelle valeur **MAXVALUE** ne peut pas être inférieure à la valeur précédente

Exemple:

```
SQL> ALTER SEQUENCE dept_deptno_seq
2 MAXVALUE 30;

ALTER SEQUENCE dept_deptno_seq
*
ERREUR à la ligne 1 :
ORA-04005: INCREMENT doit être inférieur e la différence entre
MAXVALUE et MINVALUE
```

Explication : La valeur MAXVALUE ne peut pas être changée.

5.1.7. Supprimer une séquence

Pour supprimer une séquence, il faut utiliser DROP SEQUENCE

DROP SEQUENCE *nomsequence*;

Exemple:

```
SQL> DROP SEQUENCE dept_deptno_seq;
Séquence supprimée.
```

5.2. Index

5.2.1. Qu'est ce qu'un index

Un index est un objet qui peut augmenter la vitesse de récupération des lignes en utilisant les pointeurs.

Les index peuvent être créés automatiquement par le serveur Oracle ou manuellement par l'utilisateur. Ils sont indépendants donc lorsque vous supprimez ou modifiez un index les tables ne sont pas affectées.

Mais lorsque vous supprimez une table indexée, les index sont automatiquement supprimés. Lors de la création des clés primaires ou des clés étrangères, les index sont crées automatiquement et ils possèdent les même noms que les contraintes.

5.2.2. Création d'un index

Pour créer un index, il faut utiliser la requête CREATE INDEX.

```
CREATE INDEX nomindex table (column1, column2 ...);
```

Quand créer un index:

- La colonne contient une large plage de valeurs.
- La colonne contient plusieurs valeurs nulles.
- Une ou plusieurs colonnes sont fréquemment utilisées dans la clause **WHERE** ou pour les conditions de jointure.
- La table est grande et la plupart des requêtes recherchent moins de 2-4% des lignes.

Quand ne pas créer des index:

- La table est petite.
- Les colonnes ne sont pas souvent utilisées.
- Les requêtes recherchent plus de 2-4% des lignes.
- La table est mise à jour fréquemment.
- Les colonnes indexées sont référencées comme une partie de l'expression.

Exemple:

```
SQL> CREATE INDEX emp_ename_idx
2 ON emp(ename);

Index crée.
```

5.2.3. Vérification des index

Pour vérifier l'existence d'un index, vous pouvez interroger la table USER_INDEXES.

```
SQL> SELECT cix.index_name, cix.column_name,

2 cix.column_position, uix.uniqueness

3 FROM user_indexes uix, user_ind_columns cix

4 WHERE cix.index_name = uix.index_name

5 AND cix.table_name='EMP';

INDEX_NAME COLUMN_NAME COLUMN_POSITION UNIQUENES

EMP_ENAME_IDX ENAME 1 NONUNIQUE
```

5.2.4. Index basé sur une fonction

Un index basé sur une fonction est un index basé sur des expressions, qui facilitent l'exécution des requêtes qui contiennent ces expressions

Un index basé sur une fonction définie avec les mots clés **UPPER** ou **LOWER** ce qui permet la recherche insensible a la casse.

Exemple:

```
SQL> CREATE INDEX upper_emp_ename_idx
2 ON emp(UPPER(ename));

Index crée.
```

5.2.5. Supprimer un index

Il n'est pas possible de modifier un index, il faut le supprimer ou recréer.

DROP INDEX *nomindex;*

Exemple:

```
SQL> DROP INDEX emp_ename_idx;
Index supprimé.
```

5.3. Synonymes

5.3.1. Qu'est ce qu'un synonyme

Un synonyme est un nom alternatif pour désigner un objet de la base de données. C'est aussi un objet de la base de données.

Si un utilisateur veut accéder à un objet appartenant à un autre schéma, il faut le faire préfixer par le nom de schéma (SCOTT.emp)

5.3.2. Créer un synonyme

Pour créer un synonyme, il faut utiliser la requête CREATE SYNONYM.

CREATE [PUBLIC] SYNONYM nomsynonym **FOR** object;

PUBLIC: Spécifie que le synonyme peut être accédé par tous les

utilisateurs.

Object: Le nom de l'objet pour lequel le synonyme est crée.

Exemple:

```
SQL> CREATE SYNONYM emplo
2 FOR emp;

Synonyme crée.
```

Vous pouvez utiliser *EMPLO* pour la requête suivante:

```
SQL> SELECT ename
2 FROM emplo;

ENAME
------
SMITH
ALLEN
WARD
JONES
MARTIN
BLAKE
CLARK
TURNER
ADAMS
...
15 lignes sélectionnées.
```

5.3.3. Supprimer un synonyme

Pour supprimer un synonyme utilisez la requête DROP SYNONYM

DROP SYNONYM nomsynonyme;

SQL> DROP SYNONYM	emplo;	
Synonyme supprimé.		

6. CONTROLE D'ACCES DES UTILISATEURS

6.1. Les privilèges système

6.1.1. Qu'est ce qu'un privilège

Les privilèges sont des droits pour exécuter des requêtes

Le plus haut niveau de privilèges sont des privilèges DBA, il a la possibilité de donner aux utilisateurs l'accès à la base de données.

Les utilisateurs doivent posséder des privilèges système pour se connecter à la base de données, et les privilèges objets pour manipuler des données.

6.1.2. Les privilèges DBA

Il existe plus de mille privilèges pour les utilisateurs et les rôles

Privilège système	Opération autorisée	
CREATE USER	Autorise de créer des utilisateurs	
DROP USER	Autorise de supprimer des utilisateurs	
DROP ANY TABLE	Autorise de supprimer toutes les tables dans tous les schémas	
BACKUP ANY TABLE	Autorise de sauvegarder toutes les tables dans tous les schémas.	
SELECT ANY TABLE	Autorise d'effectuer les requêtes SELECT dans tous les schémas.	
CREATE ANY TABLE	Autorise de créer des tables dans tous les schémas.	

6.1.3. Créer un utilisateur

Un DBA peut créer des utilisateurs en utilisant la requête CREATE USER.

Lorsqu'un utilisateur est créé, il ne possède aucun privilège. Le DBA doit lui donner des privilèges souhaités.

CREATE USER utilisateur IDENTIFIED BY motdepasse;

6.1.4. Les privilèges système accordés à un utilisateur

Lorsque le DBA a créé un utilisateur, il lui donne des privilèges.

Exemple : Le DBA donne à l'utilisateur la possibilité de se connecter à la base de données. Ce privilège est donné grâce à **CREATE SESSION.**

GRANT privilege [,privilege, ...] **TO** user [, user, role, PUBLIC ...];

Privilège	Opération autorisée	
CREATE SESSION	Autorise à se connecter sur la base de données	
CREATE TABLE	Autorise à créer des tables	
CREATE SEQUENCE	Autorise à créer des séquences	
CREATE VIEW	Autorise à créer des vues	
CREATE PROCEDURE	Autorise à créer des procédures, des fonctions ou	
	des packages	

6.1.5. Accorder un privilège

Pour accorder un privilège il faut suivre les étapes suivantes :

- Créer un nouvel utilisateur.
- Donner le privilège **CREATE SESSION** à l'utilisateur
- Donner au nouvel utilisateur le privilège **CREATE TABLE**.

Exemple:

```
SQL> CREATE USER scott2
2 IDENTIFIED BY tiger2;

Utilisateur crée.

SQL> GRANT CREATE SESSION
2 TO scott2;

Autorisation de privilèges (GRANT) acceptée.

SQL> GRANT CREATE TABLE
2 TO SCOTT2;

Autorisation de privilèges (GRANT) acceptée.
```

6.1.6. Créer et accorder un privilège à un rôle

Un rôle est un ensemble de privilèges

CREATE ROLE nomrole;

Lorsque le rôle est créé le DBA vous devez utiliser la requête **GRANT** pour assigner ce rôle aux utilisateurs.

```
SQL> CREATE ROLE manager;

Rôle crée.

SQL> GRANT CREATE TABLE, SELECT ANY TABLE
2 TO manager;

Autorisation de privilèges (GRANT) acceptée.
```

Explication : Cette requête crée le rôle MANAGER et donne à tous les utilisateurs la possibilité de créer les tables et sélectionner des données depuis toutes les tables de tous les schémas.

6.1.7. Modification de mot de passe

Pou changer le mot de passe, vous devez utiliser la requête ALTER USER

ALTER USER utilisateur
IDENTIFIED BY nouveaupassword;

Exemple:

SQL> ALTER USER 2 IDENTIFIED BY	scott2 oracle;
Utilisateur modifié.	

Explication : On attribue le nouveau mot de passe ORACLE à SCOTT2

6.2.Les privilèges objet

6.2.1. Les privilèges objet

Un privilège objet donne le droit d'effectuer des opérations sur des tables, vues, séquences ou procédures spécifiques.

Voici le tableau des privilèges pour différents objets.

Privilège objet	Table	Vue	Séquence	Procédure
ALTER	X		X	
DELETE	X	X		
EXECUTE				X
INDEX	X			
INSERT	X	X		
REFERENCES	X	X		
SELECT	X	X	X	
UPDATE	X	X		

Les privilèges objet varient d'objet à objet.

Notez que le propriétaire d'un objet possède tous les privilèges sur cet objet

6.2.2. Accorder les privilèges

Le propriétaire d'un objet peut donner n'importe quel privilège objet à un autre utilisateur grâce à la requête **GRANT**

Si cette requête possède l'option **WITH GRANT OPTION**, le nouvel utilisateur pourra donner le privilège objet à un autre utilisateur

GRANT privilege [(column)]

ON *objectname*

TO username | role | PUBLIC

[WITH GRANT OPTION];

Privilege: Nom de privilège

Column: Spécifie la colonne de la table ou la vue.

Objectname: Le nom de l'objet sur lequel le privilège sera accordé.

Username: Le nom du nouvel utilisateur.

Pubic: Spécifie que le privilège est accordé a tous les utilisateurs.

WITH GRANT OPTION: Donne au nouvel utilisateur la possibilité d'accorder les privilèges sur

cet objet.

Exemple:

```
SQL> GRANT UPDATE

2 ON emp
3 TO scott;

Autorisation de privilèges (GRANT) acceptée.
```

Explication : Cette requête donne à utilisateur SCOOT la possibilité de mettre à jour la table EMP

6.2.3. Utilisation des mots clés WITH GRANT OPTION et PUBLIC

Mot clé WITH GRANT OPTION

Le privilège accordé avec la clause **WITH GRANT OPTION** donne la possibilité au nouvel utilisateur d'accorder les privilèges sur cet objet aux autres utilisateurs. Si vous enlevez ensuite le privilège à cet utilisateur, tous les utilisateurs à qui il aura donné ce privilège se le verront enlevé aussi de manière automatique.

Exemple:

```
SQL> GRANT SELECT, UPDATE

2 ON dept

3 TO scott

4 WITH GRANT OPTION;

Autorisation de privilèges (GRANT) acceptée.
```

Explication : Cette requête donne à l'utilisateur SCOTT l'accès à la table *DEPT* avec des privilèges de sélectionner et de mettre à jour les données. SCOTT pourra accorder des privilèges aux autres utilisateurs.

Le mot clé PUBLIC:

Le possesseur de la table peut donner accès à tous les utilisateurs sur sa table grâce au mot clé **PUBLIC**.

Exemple:

```
SQL> GRANT SELECT
2 ON emp
3 TO PUBLIC;

Autorisation de privilèges (GRANT) acceptée.
```

6.2.4. Confirmation des privilèges accordés

Vous pouvez accéder au dictionnaire de données pour voir les privilèges que vous avez accordés

Dictionnaire de données	Description	
ROLE_SYS_PRIVS	Les privilèges système donnés à un rôle.	
ROLE_TAB_PRIVS	Les privilèges sur les tables donnés à un rôle.	
USER_ROLE_PRIVS	Rôles accessibles par l'utilisateur.	
USER_TAB_PRIVS_MADE Les privilèges objet accordés à l'objet de l'utilisateur.		
USER_TAB_PRIVS_RECD	Les privilèges objet accordés à l'utilisateur.	
USER_COL_PRIVS_MADE	Les privilèges objet accordés sur des colonnes appartenant à l'utilisateur	
USER_COL_PRIVS_RECD	Les privilèges objet que possède un utilisateur sur des colonnes	
USER_SYS_PRIVS List des privilèges système accordés à l'utilisateur.		

6.2.5. Retirer les privilèges

Vous pouvez retirer des privilèges en utilisant la requête REVOKE

REVOKE privilege[,.., ALL]
ON objectname
FROM user | role | PUBLIC;
[CASCADE CONSTRAINTS]

CASCADE CONSTRAINTS: Supprime toutes les contraintes d'intégrité référencée

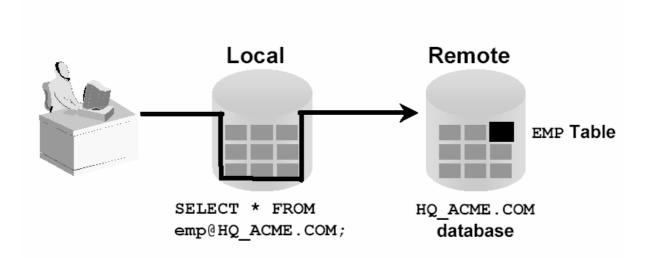
Exemple:

SQL>	REVOKE	SELECT
2	ON	emp
3	FROM	scott;
Suppi	ression de pri	vilèges (REVOKE) acceptée.

Explication : Cette requête retire la possibilité de sélectionner des données de la table *EMP* pour l'utilisateur SCOTT.

6.3.Les liens symbolique de base de données

Les liens permettent aux utilisateurs d'accéder à la base de données distante.



Un lien est un pointeur qui définie le chemin de communication à sens unique depuis le serveur Oracle à un autre serveur

C'est à dire que le client, connecté à la base de données locale A, peut utiliser le lien stocké dans la base de données A pour accéder à la base de données B, mais les utilisateurs connectés à la base de données B ne peuvent pas utiliser ce lien pour accéder à la base de données A.

Si les utilisateurs de la base de données **B** veulent accéder aux informations de la base de données **A**, il faut qu'ils créent un lien.

L'avantage de ces liens est que les utilisateurs peuvent accéder à l'objet de l'utilisateur de la base de donnée distante tout en étant limités par des privilèges définis par le propriétaire de l'objet.

Noter que le dictionnaire de données USER_DB_LINKS contient des informations sur des liens accessibles par l'utilisateur.

Exemple:

SQL> DESCRIBE USER_DB_LINKS;	
Nom	NULL ? Type
DB_LINK	NOT NULL VARCHAR2(128)
USERNAME	VARCHAR2(30)
PASSWORD	VARCHAR2(30)
HOST	VARCHAR2(2000)
CREATED	NOT NULL DATE

Vous pouvez créer un lien en utilisant CREATE DATABASE LINK.

```
SQL> CREATE PUBLIC DATABASE LINK hq.acme.com
2 USING 'sales';
Lien de base de données créé.
```